

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016 Nouvelle Calédonie

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

# Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 11/16 à 13/16.
- Economie approfondie, pages numérotées de 14/16 à 16/16.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**Les évolutions de la famille remettent-elles en cause son rôle d'intégration sociale ?**

#### DOCUMENT 1

**Ménages selon la structure familiale, en milliers et %**

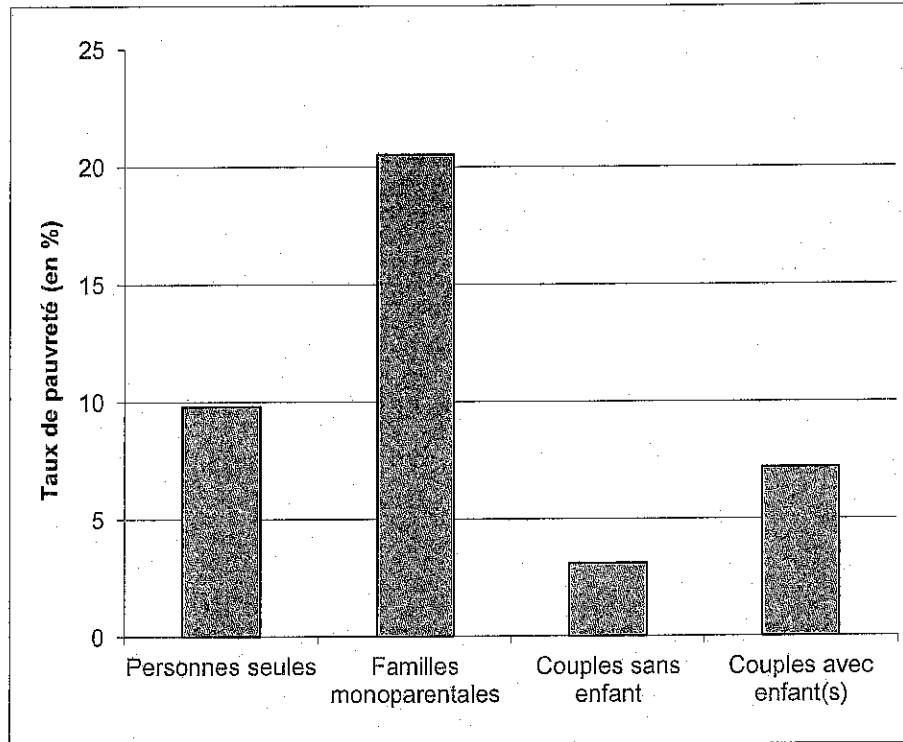
Type de ménages	1999		2012	
	En milliers	En %	En milliers	En %
Personne seule	7 491,7	30,8	9 709,9	34,3
Couple sans enfant	5 965,7	24,5	7 284,8	25,8
Couple avec enfant(s)	7 688,9	31,6	7 424,9	26,3
Famille monoparentale	1 840,3	7,6	2 391,2	8,5
Ménage complexe <sup>(1)</sup>	1 345,7	5,5	1 459,0	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>24 332,3</b>	<b>100</b>	<b>28 269,7</b>	<b>100</b>

<sup>(1)</sup> Un « ménage complexe » au sens du recensement, est un ménage composé de deux familles, ou de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille.  
Champ : France, population des ménages.

Source : INSEE, 2012.

## DOCUMENT 2

### Le taux de pauvreté <sup>(1)</sup> selon le type de ménage en France



Source : d'après l'INSEE, données 2012.

<sup>(1)</sup> Un individu est ici considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 50 % du niveau de vie médian, soit 828 euros en 2012.

### DOCUMENT 3

#### Aides <sup>(1)</sup> reçues selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale

		N'a pas été aidé ou n'a reçu qu'une seule forme d'aide (en %)	A reçu plusieurs formes d'aide (en %)	Ensemble
<b>Sexe</b>	Homme	29	71	100
	Femme	24	76	100
<b>Age</b>	18-24 ans	15	85	100
	25-39 ans	14	86	100
	40-59 ans	32	68	100
	60-69 ans	41	59	100
	70 et plus	34	66	100
<b>Situation matrimoniale</b>	Marié	31	69	100
	Vivant maritalement <sup>(2)</sup>	22	78	100
	Célibataire	26	74	100
	Divorcé, séparé	15	85	100
	Veuf	20	80	100

Source : d'après « Baromètre des solidarités familiales en France », CREDOC, 2006.

<sup>(1)</sup> Les aides peuvent être de nature financière, soutien moral ou encore services rendus.

<sup>(2)</sup> Vivant maritalement : vie commune entre deux personnes qui ne sont ni mariées, ni pacsées.

Lecture : 29% des hommes déclarent ne pas avoir été aidés ou n'avoir reçu qu'une seule forme d'aide.

## DOCUMENT 4

### Répartition des diplômes des enfants selon le niveau de diplômes du père et de la mère (en %)

Niveau de diplôme des enfants		Aucun diplôme	CEP <sup>(1)</sup>	Brevet, CAP <sup>(2)</sup> , BEP <sup>(3)</sup>	Baccalauréat	Supérieur au baccalauréat
Diplôme du père	Aucun diplôme	32,7	16,9	30,8	9,1	10,5
	CEP <sup>(1)</sup>	8,5	11,2	43,5	14,8	22,0
	Brevet, CAP, BEP	7,0	4,9	35,6	20,5	32
	Baccalauréat	5,2	2,8	18,5	22,4	51,1
	Supérieur au baccalauréat	3,2	1,2	16,9	13,2	65,5
Diplôme de la mère	Aucun diplôme	31,3	17,1	32,7	9,3	9,6
	CEP	8,8	10,2	41,8	15,5	23,7
	Brevet, CAP, BEP	4,4	3,4	34,2	19,1	38,9
	Baccalauréat	1,9	0,7	16,1	22,9	58,4
	Supérieur au baccalauréat	0,9	0,1	11,1	16,2	71,7

(1) CEP : Certificat d'étude primaire.

(2) CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.

(3) BEP : Brevet d'études professionnelles.

Lecture : parmi les personnes dont la mère a obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat, 71,7 % ont obtenu eux aussi un diplôme supérieur au baccalauréat.

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

Source : *Économie et statistiques*, n° 424-425, 2009.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties.*

1. *Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.*
2. *Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
  - *en développant un raisonnement ;*
  - *en exploitant les documents du dossier ;*
  - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
  - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)**

1. Vous montrerez comment une dépression économique peut être source de déflation. (3 points)
2. Montrez que les inégalités sociales peuvent être à l'origine d'inégalités économiques. (3 points)

## Deuxième partie : Etude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous montrerez le lien entre origine sociale et position sociale.

### Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003 (en %)

		Catégorie socioprofessionnelle du père						
		Agriculteur	ACCE <sup>(1)</sup>	CPIS <sup>(2)</sup>	PI <sup>(3)</sup>	Employé	Ouvrier	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Agriculteur	88	2	1	1	1	7	100
	ACCE <sup>(1)</sup>	12	29	6	10	7	36	100
	CPIS <sup>(2)</sup>	8	14	24	20	11	23	100
	PI <sup>(3)</sup>	11	12	9	16	11	41	100
	Employé	13	10	5	9	14	49	100
	Ouvrier	18	9	2	6	7	58	100

Source : « Enquête formation et qualification professionnelle », Stéphanie DUPAYS, *Données sociales*, INSEE, 2006.

Champ : Hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans.

(1) Artisan, commerçant et chef d'entreprise.

(2) Cadre et profession intellectuelle supérieure.

(3) Profession intermédiaire.

Lecture : en 2003, 7% des agriculteurs exploitants sont fils d'ouvriers.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'internationalisation de la production améliore la compétitivité des firmes multinationales.**

**DOCUMENT 1**

Compte tenu de la concurrence accrue sur les marchés intérieurs et internationaux, la principale raison de délocaliser les activités de production et de distribution est une plus grande efficacité<sup>(1)</sup> et des coûts plus bas. [...]

Un deuxième élément moteur important est l'accès aux marchés étrangers, sachant qu'une présence locale aide souvent les sociétés à mieux comprendre et exploiter les marchés à l'étranger. Compte tenu de l'évolution démographique et de la croissance rapide de plusieurs grandes économies hors zone OCDE<sup>(2)</sup>, une part grandissante de l'activité économique mondiale se déroule à présent à l'extérieur de la zone de l'OCDE. Les entreprises qui souhaitent tirer pleinement avantage de ces nouveaux pôles de croissance doivent s'y établir ; la taille de leur marché et leur croissance figurent parmi les raisons majeures d'y localiser les activités de distribution, de commercialisation et de production. [...]

Un troisième élément moteur, qui a pris de l'importance ces dernières années, est l'accès aux connaissances. Des sociétés peuvent transférer certaines activités, dont celles liées à l'innovation, afin de pouvoir disposer de ressources dites stratégiques – des travailleurs qualifiés, un savoir-faire technologique ou la présence de concurrents et fournisseurs – et tirer les enseignements de leur expérience. L'exploitation du savoir-faire étranger est devenue un facteur important dans l'internationalisation des activités de recherche et développement.

Source : « Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales », OCDE, septembre 2014.

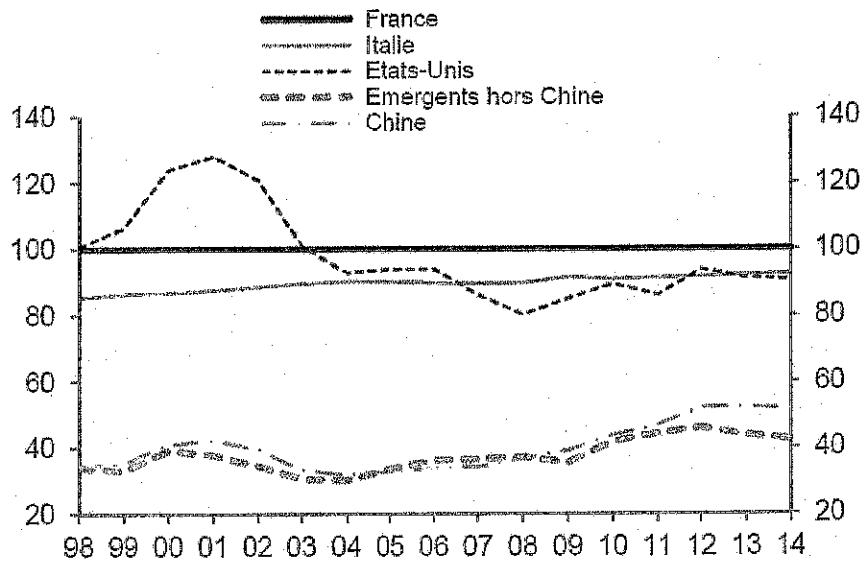
<sup>(1)</sup> Efficacité : ici, au sens d'efficacité.

<sup>(2)</sup> Organisation de Coopération et de Développement économiques.



DOCUMENT 2

Coût salarial unitaire<sup>(1)</sup> en indice (base 100 = France)



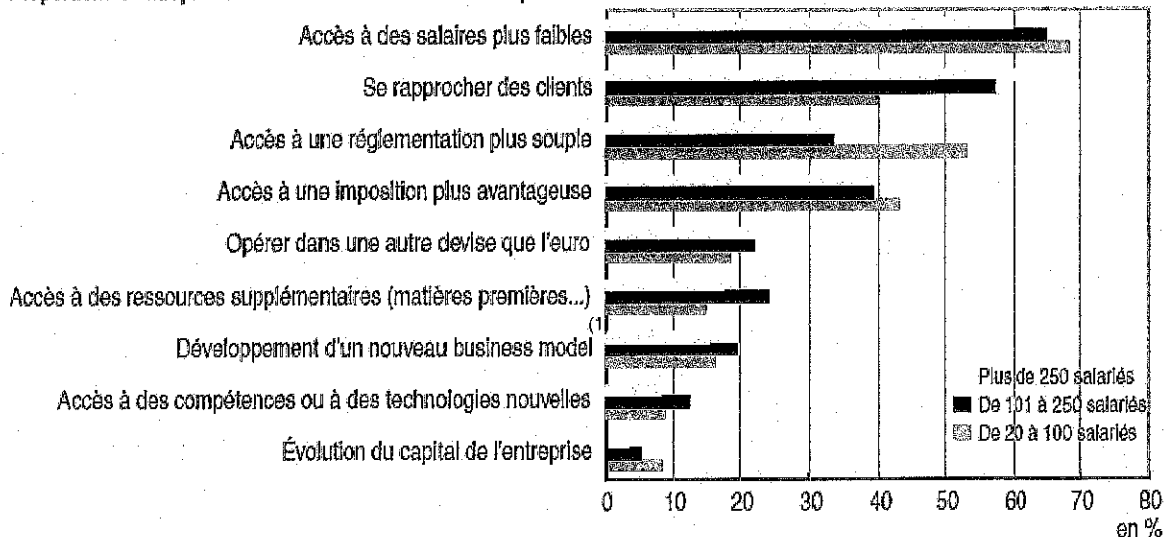
Source : Natixis, 2014.

<sup>(1)</sup> Les coûts salariaux unitaires correspondent aux coûts salariaux par unité de valeur ajoutée produite. Les coûts salariaux incluent les salaires et traitements bruts versés par l'employeur (rémunérations, primes, congés payés, cotisations sociales), augmentés des cotisations patronales.

### DOCUMENT 3

## Importance de différents facteurs sur la décision de développer des activités de production à l'étranger suivant la taille des entreprises

Proportions d'entreprises considérant le facteur « très important »



Champ : entreprises industrielles de 20 salariés ou plus qui ont (ou envisagent de) développé(er) des activités de production à l'étranger. Le développement d'activités à l'étranger recouvre la création de nouvelles activités et le déplacement d'activités auparavant réalisées en France.

Lecture : Parmi les entreprises industrielles de plus de 250 salariés qui ont développé des activités de production à l'étranger ou qui envisagent de le faire dans les prochaines années, 60% d'entre elles jugent très importante la possibilité d'avoir accès à des salaires plus faibles.

Source : Enquête compétitivité, INSEE, 2008.

<sup>(1)</sup> *Un business model* est un modèle économique sur lequel une entreprise se base pour atteindre la rentabilité.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Comment expliquer l'instabilité du comportement électoral ?**

#### DOCUMENT 1

**Sociologie des votes Le Pen aux premiers tours de l'élection présidentielle (%)**

	1988	1995	2002	2007
<b>Ensemble</b>	15	15	17	11
<b>Sexe</b>				
Hommes	18	19	20	12
Femmes	11	12	14	9
<b>Profession</b>				
Agriculteur	10	10	22	10
Patron	19	19	22	10
Cadre, profession intellectuelle	14	4	13	7
Profession intermédiaire	15	14	11	5
Employé	14	18	22	12
Ouvrier	17	21	23	16
<b>Diplôme</b>				
Primaire	15	17	24	13
Bac	13	12	15	8
Bac + 2	10	13	11	3
Supérieur	9	4	7	4

Lecture : En 1988, 10% des agriculteurs avaient voté Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle.

Source : *Nouveau manuel de science politique*, Antonin COHEN et alii, 2009.

## DOCUMENT 2

Depuis la fin des années 1970, la France a pourtant connu une mutation importante du vote ouvrier. Alors qu'il était nettement plus favorable à la gauche que celui de la moyenne des Français, le vote des ouvriers s'est progressivement banalisé, avant que la présidentielle de 2002 n'entérine la fin du « vote de classe ouvrier » : le 21 avril, pour la première fois sous la Cinquième République, les ouvriers n'ont accordé aucun avantage à la gauche.

Cette banalisation du vote ouvrier est un processus de long terme, qui couvre plus de vingt ans de la vie politique française. Il s'agit d'un « désalignement électoral », tel que l'entend [le chercheur en science politique] Pierre Martin : le vote des ouvriers se rapproche de manière progressive du vote de la moyenne de l'électorat. L'effondrement du « vote de classe ouvrier » est spectaculaire. Alors qu'ils donnaient 63% de leurs suffrages à la gauche en 1988, soit un avantage de quatorze points, les ouvriers ne lui accordent plus que 43% de leurs voix en 2002. [...]

Ce désalignement électoral doit être associé aux puissantes ruptures identitaires vécues par le groupe ouvrier depuis près de quatre décennies, dont témoigne le recul considérable du sentiment d'appartenance à la « classe ouvrière » dans la population française.

Source : *Atlas électoral, qui vote quoi, où, comment ?*, Pascal PERRINEAU, 2007.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Quel rôle joue la société civile organisée dans le fonctionnement de la démocratie ?**

#### DOCUMENT

Médicament, tabac, gaz de schiste, éoliennes, etc., les sujets sont nombreux pour lesquels l'action des lobbies<sup>(1)</sup> est régulièrement contestée. En France, les lobbies sont traditionnellement considérés comme des défenseurs d'intérêts particuliers contre l'intérêt général. Leur action est avérée mais ne revêt aucun caractère officiel. Cependant, au nom de la transparence, le lobbying tend à être progressivement reconnu pour être mieux encadré. [...]

En 2008, le député Jean-Paul Charié publie un rapport d'information dans lequel il milite pour le développement des lobbies et leur reconnaissance dans le processus démocratique. Le député considère que les parlementaires ne peuvent pas tout savoir seuls. Les lobbies contribuent à leur information et leur permettent de sortir de "l'isolement des politiques". Selon Jean-Paul Charié, le lobbyiste représente une personne morale privée ou une catégorie spécifique d'acteurs publics qui aide le politique à prendre ses décisions en toute connaissance de cause. Le lobbyiste fournit directement au monde politique les informations ou expertises dont le politique a besoin dans l'exercice de ses missions. Le lobbyiste agit par veille, anticipation ou à la demande de l'acteur politique ; il est un partenaire du politique, mais il ne se substitue pas à lui ; il n'est ni un commercial, ni un chargé des relations publiques. Pour prévenir des dérives, le rapport contient un certain nombre de recommandations (code d'éthique, registre des lobbyistes, etc.).

D'autres responsables politiques regrettent, en revanche, une trop forte influence des lobbies qui pourrait être un frein dans la mise en place de réformes, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement. S'il paraît vain de tenter d'empêcher tout lobbying, ces responsables mais aussi des organisations non gouvernementales (ONG), [...] militent pour un meilleur encadrement et une plus grande transparence. [...] Le 20 janvier 2015, le président de la République François Hollande a [...] annoncé un meilleur encadrement des groupes de pression : "Les citoyens sauront qui est intervenu, à quel niveau, auprès des décideurs publics, pour améliorer, corriger, modifier une réforme, et quels ont été les arguments utilisés."

Source : [www.viepublique.fr](http://www.viepublique.fr).

<sup>(1)</sup> Lobby : groupe d'intérêt ou groupe de pression.

## **ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ** **Économie approfondie**

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### **SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Pourquoi existe-t-il une politique de la concurrence ?**

#### **DOCUMENT 1**

Dans un système économique fondé sur la liberté du commerce et de l'industrie, les autorités chargées d'appliquer le droit de la concurrence doivent veiller à instaurer une discipline de concurrence crédible pour les entreprises. En effet, les marchés ne peuvent concourir à l'efficacité économique que si des règles de droit garantissent aux opérateurs la liberté de fixer leurs prix, le libre accès au marché, mais aussi l'absence d'abus de puissance économique par ceux qui la détiennent. L'Autorité de la concurrence, créée par la loi de modernisation de l'économie pour succéder au Conseil de la concurrence, est chargée de faire respecter cet équilibre.

Source : [www.autoritedelaconcurrence.fr](http://www.autoritedelaconcurrence.fr).

## DOCUMENT 2

### Principaux problèmes dans les secteurs souffrant d'un manque de concurrence (en %)

« Dans chacun des secteurs où vous avez constaté un manque de concurrence, précisez la (ou les) nature(s) de ce problème. »	L'énergie (gaz, électricité, etc.)	Les services de transport (chemins de fer, compagnies aériennes, etc.)	Les télécommunications et Internet
Les prix sont trop élevés.	71	71	66
Il est difficile pour les consommateurs de comparer les prix.	60	57	56
Il y a trop peu de choix ou pas de choix du tout.	55	68	47
Il n'y a pas de différences significatives de prix entre biens ou services similaires.	53	48	51
Il est difficile ou impossible de changer de fournisseurs.	49	55	47
La qualité des biens ou services n'est pas satisfaisante.	37	48	47

Champ : Enquête réalisée en septembre 2014 par le réseau *TNS Political and Social* auprès de 26 549 adultes ressortissants de l'Union européenne et représentatifs de la population des 28 pays concernés.

Source : « Les perceptions des citoyens à l'égard de la politique de la concurrence », *Eurobaromètre Flash*, n° 403, Commission européenne, 2015.

Lecture : En septembre 2014, 71% des enquêtés déclarent que le secteur de l'énergie (gaz, électricité, etc.) souffre de prix trop élevés.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

### SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

**La théorie du cycle de vie permet-elle de comprendre les comportements d'épargne ?**

#### DOCUMENT 1

L'hypothèse du cycle de vie constitue un cadre intellectuellement séduisant pour l'analyse des interactions entre vieillissement démographique et évolutions économiques dans les sociétés salariales contemporaines, généralement caractérisées par une période, plus ou moins longue, d'inactivité – ou plus précisément de cessation des activités productives marchandes – à la fin de la vie. Dans ce cadre de choix individuel rationnel, les agents économiques cherchent à lisser les évolutions de leur consommation sur l'ensemble de leur vie et prévoient, qu'elle se terminera par une période au cours de laquelle ils ne percevront plus de revenus d'activité ; ils prennent donc des dispositions, notamment d'épargne et de placement, pendant leur vie active en vue de financer, pendant leur retraite une consommation qu'ils souhaitent généralement voir croître pendant toute la vie ou, en tout cas, qu'ils ne souhaitent pas voir décroître faute de moyens financiers suffisants. Bien qu'analytiquement convaincante, l'hypothèse de cycle de vie est souvent rejetée pour des raisons empiriques<sup>(1)</sup>.

Source : « Vieillesse et richesses des nations », Jacques LE CACHEUX et Vincent TOUZE, *Revue de l'OFCE*, janvier 2003.

<sup>(1)</sup> Empirique : ici, provenant de l'expérience, issu de l'observation.

#### DOCUMENT 2

**Taux d'épargne des ménages selon l'âge en France en 2009**

Âge de la personne de référence	Taux d'épargne médian (en%)
Moins de 30 ans	11
De 30 à 39 ans	26
De 40 à 49 ans	20
De 50 à 59 ans	26
De 60 à 69 ans	22
70 ans et plus	18

Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte).

Lecture : en 2009, la moitié des ménages de moins de 30 ans ont épargné plus de 11 % de leurs revenus [...].

Source : Enquête patrimoine, INSEE, 2010.